

## Communiqué aux médias

Zurich, 22 juin 2010

## Graves violations des règles de la circulation en Suisse

## RoadCross dépose une dénoncation contre Lewis Hamilton et Nicole Scherzinger

Le coureur d'automobile formule 1 Lewis Hamilton et sa compagne Nicole Scherzinger sont domiciliés à Vésénaz (GE). D'après une interview accordée par Mme Scherzinger au journal anglais « The Sun », tous les deux ont pour habitude de conduire leur voiture de façon extrêmement dangereuse en Suisse : « Si on savait à quelle vitesse nous avons déjà circulé ici, on nous expulsera probablement de Suisse. » Elle rajoute qu'elle a pour habitude de conduire sa voiture avec les genoux pour pouvoir se maquiller en même temps.

Ces comportements sont à considérer comme de graves violations des règles de la circulation et sont à sanctionner comme telles.

C'est pourquoi, la fondation RoadCross a décidé de déposer une dénonciation contre les deux personnes pré-citées auprès du procureur général genveois, M. Daniel Zappelli. RoadCross demande au procureur général d'entamer les procédures nécessaires à l'encontre de M. Hamilton et Mme Scherzinger et de transmettre le dossier aux autorités administratives compétentes afin de pouvoir retirer leurs permis de conduire.

Lewis Hamilton, par sa façon de conduire irresponsable, avait déjà provoqué un accident avec lésions de tiers le 14 mars 2009. Il n'avait pas observé un panneau Stop et démolie la voiture d'une conductrice qui y circulait avec sa petite fille à bord – heureusement sans faire des blessées.

Tous les jours, la vitesse excessive et l'inattention au volant provoquent des accidents de circulation. Des accidents dont les conséquences douloureuses se font souvent sentir à vie pour les victimes et leurs familles.

Il serait judicieux que les personnes de notoriété publique soient conscientes de leur rôle de modèle et adoptent donc un comportement exemplaire en respectant les dispositions légales également dans la circulation routière

## Pour de plus amples informations :

- M. Luc Recordon, conseiler aux États, tél. 021 345 36 40.(en français)
- Fondation pour les victimes de la route RoadCross, Sabine Jurisch, chargée de communication, 044 737 48 29 / 076 570 87 59 (en allemand)